

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES ARRETES DU MAIRE**

**CIRC 2023-43 – Règlementation du stationnement et de la circulation rue Paul Decrind – travaux de soutènement et remblais.**

Le Maire de MAÎCHE

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1 ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande de M Geoffrey DUFFET représentant l'entreprise RUGGERI ;

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement rue Paul Decrind, pendant les travaux de soutènement de la chaussée et de remblais ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Du lundi 22 mai 2023 à 07 heures au lundi 3 juillet 2023 à 18 heures, afin de permettre la réalisation de travaux de soutènement de la chaussée et de remblaiement le long de la rue Paul Decrind, cette rue sera interdite au stationnement et à la circulation.

La circulation sera déviée par les rues adjacentes.

Le sens interdit et l'interdiction de tourner à gauche depuis l'immeuble sis au numéro 2 de la rue Decrind seront levés le temps des travaux, afin de permettre aux riverains d'emprunter la rue Montjoie pour aller en direction du centre-ville.

**Article 2 :** L'entreprise RUGGERI, chargée des travaux, mettra en place la signalisation qui s'impose sur le chantier (AK17, AK3, AK5, etc...).

A l'issue, la chaussée devra être laissée propre et en état.

**Article 3 :** La gendarmerie et la police municipale sont chargées de veiller à l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera affichée au placard municipal et transmise à :

- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Maîche,
- Monsieur le responsable des services techniques de la ville de Maîche,
- Messieurs les chefs de centres de secours de Maîche, Charquemont et Damprichard,
- Monsieur Geoffrey DUFFET représentant l'entreprise RUGGERI,
- Monsieur le président de la communauté de commune du pays de Maîche,
- Monsieur le responsable du service de police municipale de la ville de Maîche.

Publié sur le site internet le 10 mai 2023

Maîche, le 05 mai 2023,  
Le Maire,  
Régis LIGIER



Ville de Maîche

Hôtel de Ville - rue du Général de Gaulle - BP 39 - 25210 Maîche  
Tél. : 03 81 64 03 01 - Courriel : contact@mairie-maiche.fr